

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°89-2024-126

PUBLIÉ LE 12 AVRIL 2024

Sommaire

Préfecture de l'Yonne / Direction de la citoyenneté et de la légalité

89-2024-04-11-00007 - Arrêté PREF DCL BMI 2024 0463 portant modification de la CTS (2 pages)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2024-04-11-00007

Arrêté PREF DCL BMI 2024 0463 portant modification de la CTS



Direction de la citoyenneté et de la légalité

Arrêté n° PREF/DCL/BMI/2024/ © 463 portant modification de la composition de la commission du titre de séjour de l'Yonne

Le Préfet de l'Yonne,

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et notamment ses articles L. 432-13 et suivants,

VU le décret n° 2020-1734 du 16 décembre 2020 issu de l'article 20 de l'ordonnance n° 2020-1733 du 16 décembre 2020, modifiant la partie réglementaire du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile,

VU le décret du Président de la République en date du 16 mars 2022 nommant Monsieur Pascal JAN, Préfet de l'Yonne, installé dans ses fonctions le 4 avril 2022,

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2023/0390 du 14 septembre 2023 donnant délégation de signature à Madame Pauline GIRARDOT, sous-préfète, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne,

VU l'arrêté n° PREF/DCL/BMI/2023/1440 du 10 novembre 2023 portant modification de la composition de la commission du titre de séjour de l'Yonne,

VU le courriel du 8 avril 2024 de Mme Corinne PASQUIER, pour être suppléante,

VU le courriel 8 décembre 2023 de M. Stéphane ROLAND, pour être titulaire en remplacement de Mme Prisca RENARD,

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne,

ARRETE

Article 1 : l'article 3 de l'arrêté modificatif du 10 novembre 2023 est modifié comme suit :

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|--|---|
| Madame Corinne PASQUIER Maire de la commune de VILLETHIERRY Vice-présidente de l'association des maires de France de l'Yonne | Madame Dominique CHAPPUIT Maire de la commune de ROSOY Présidente de l'association des maires ruraux de l'Yonne |
| Monsieur Stéphane ROLAND Chef de service adjoint, Service insertion et cohésion sociale de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Yonne Président | M. Yann LE TROQUER, chef de mission asile, intégration des réfugiés de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Yonne Vice-président |
| Madame Amélie RAINIS, commandant divisionnaire fonctionnel, adjointe au chef de la CSP d'Auxerre Direction interdépartementale de la police nationale de l'Yonne | Monsieur Christophe COLAS, capitaine, Etat-major Direction interdépartementale de la police nationale de l'Yonne |

Article 2 : les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2023 restent inchangées.

<u>Article 3</u>: la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

AUXERRE, le 1 1 AVR. 2024

Pour le Préfet, La Sous-préfète Secrétaire générale,

I domic On ANDOI

<u>Délai et voies de recours</u> – le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.